

INVITATION

À UN

IFTÂR

repas de rupture du jeûne,
pendant le mois de Ramadan

Le 6 mars • 19 h 00

67 Boulevard de Belfort
59100 ROUBAIX

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE
AVANT LE 27 FÉVRIER
VIA LE QR CODE CI-CONTRE >>>

Participation aux frais de 10 €

La pratique du jeûne (sawm) durant le mois de Ramadan est décrite dans le Coran (II : 184-187). Le sawm consiste à s'abstenir d'ingérer toute substance terrestre et se priver de relations sexuelles, du lever au coucher du soleil. Les privations ne sont pourtant que la partie visible du jeûne et ne se conçoivent pas sans une volonté d'élévation spirituelle : de nombreux musulmans recommandent la lecture intégrale du Coran au cours de ce mois sacré et une attitude exemplaire est attendue du jeûneur. Pendant ce mois de charité, il doit se départir de toute parole insultante ou malveillante, mais également réprimer ses passions et celles d'autrui.

Ce mois du ramadan est considéré comme entraînement et un rappel de la bonne conduite à tenir toute l'année .
Dans l'islam soufi, l'année entière est considérée comme un processus de la préparation; et le Ramadan est le moment où la proximité avec Dieu est mise à l'épreuve.

Le jeûne est rythmé par deux repas : le petit-déjeuner (suhûr), qui doit être pris avant l'aube et le repas de rupture du jeûne (iftâr), qui débute au crépuscule. La nuit est un moment de spiritualité. Elle offre la possibilité de se retrouver parmi ses proches ou d'assister à des spectacles – d'ombres, à l'origine mais qui depuis se sont diversifiés.

C'est à ce temps de l'Iftâr que nous sommes invités à participer, en présence de représentants des associations nous accueillant

La Fabrique du Vivre Ensemble

Evénement organisé par la Fabrique du Vivre Ensemble
contact : fabve@hautmont.org

Le Centre Spirituel du Hautmont
Vous en sortirez grandi.